



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 11 juin 2004

Diffusion restreinte
CDL-EL-OJ(2004)002ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

9^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES
(Venise, le 17 juin 2004 à 9h)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CDL-EL-OJ(2004)002.

2. Election d'un vice-président

Le Conseil est invité à élire un vice-président, qui présidera les réunions en l'absence du président.

3. Albanie

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, la version finale des recommandations conjointes de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le droit électoral et l'administration des élections en Albanie, qui a été transmise aux autorités albanaises (CDL-EL(2004)002rev ; cf. CDL(2004)009).

4. Moldova

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, la version finale des recommandations conjointes de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le droit électoral et l'administration des élections en Moldova, qui a été transmise aux autorités moldaves (CDL-EL(2003)015 rev; cf. CDL(2002)141).

5. Référendum

Le Conseil est invité à adopter le questionnaire sur l'usage du référendum, élaboré sur la base d'une contribution de M. Luchaire (CDL-EL(2004)003rev).

6. Médias et observation des élections

Le Conseil est invité à examiner la version révisée du projet de lignes directrices de l'OSCE/BIDDH sur le suivi des médias pendant les missions d'observation des élections, sur la base des observations de M. Masters.

7. Questionnaires sur l'observation des élections

Le Conseil est invité à examiner les questionnaires d'observation de la Commission de Venise, de l'OSCE/BIDDH et de la Commission européenne, et les possibilités d'harmonisation (voir notamment le document CDL-AD(2003)010).

8. Base de données "vota"

Le secrétariat informera le Conseil de l'avancement de l'élaboration de la base de données « vota ».

9. Vote électronique

Le secrétariat informera le Conseil de l'avancement des travaux du Conseil de l'Europe (projet intégré « institutions démocratiques ») en vue de l'élaboration de recommandations relatives au vote électronique.

10. UniDem

Le secrétariat informera le Conseil :

- sur le séminaire UniDem sur les standards européens du droit électoral dans le constitutionnalisme européen, qui s'est tenu à Sofia les 28-29 mai 2004 ;
- sur la possibilité d'organiser un séminaire sur le bilan de quinze ans d'expérience constitutionnelle en Europe centrale et orientale, qui traiterait notamment des systèmes électoraux et des relations entre le Président et le Gouvernement.

11. Site électoral

Le secrétariat informera le Conseil de la création d'un site électoral du Conseil de l'Europe, remplaçant le dossier spécial sur ce sujet. L'adresse de ce site sera communiquée dès qu'il sera prêt, accompagnée d'explications sur son contenu.

12. Activités futures

- Recommandations sur le droit électoral et l'administration des élections

Il est proposé d'élaborer des recommandations conjointes de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le droit électoral et l'administration des élections en Serbie-Monténégro : le BIDDH préparera le premier projet, en vue de l'adoption d'un avis commun lors de la prochaine réunion (9 octobre 2004). Des rapports pourraient ensuite être élaborés sur :

- le Kosovo (prochaines élections : 23 octobre 2004),
- l'Ukraine (prochaines élections : 31 octobre 2004),
- la Bosnie-Herzégovine (prochaines élections : novembre 2004).

- Ateliers de formation

Le secrétariat informera le Conseil des projets d'ateliers de formation :

- en Azerbaïdjan
- en Ukraine.

D'autres ateliers pourraient être organisés en Bosnie-Herzégovine et en Serbie-Monténégro.

- Autres activités

Les membres sont invités à faire des propositions d'activités futures.

13. Date de la prochaine réunion

Il est rappelé que la prochaine réunion a été fixée au samedi après-midi 9 octobre 2004.